



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 112752

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les statistiques qui révèlent que les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer représentent 15 % des disparitions recensées par la police et la gendarmerie. Les systèmes d'alarme et de géolocalisation sont encore très peu utilisés et ont du mal à s'imposer tant à domicile qu'en institution. La mise en place de ces dispositifs technologiques utiles pour éviter bien des catastrophes ne peut toutefois supplanter les aidants familiaux et le personnel de santé et d'encadrement indispensables à plein temps auprès de ces malades. Il souhaite connaître ce qu'elle envisage de proposer pour développer davantage les soins et la surveillance des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112752

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6813

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)